

Objectif de la formation :

La formation initiale de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) vise à préparer les salariés à intervenir efficacement en cas d'accident du travail ou de malaise, tout en participant activement à la prévention des risques professionnels au sein de l'entreprise.

- Maîtriser les gestes de premiers secours à apporter à une victime d'un accident du travail ou d'un malaise.
- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

Public cible :

Tout salariés désirant devenir SST.

Prérequis :

Etre titulaire d'un certificat SST

Formateur :

Formateur certifié par l'INRS

Durée de la formation :

7H00 de face à face pédagogique en présentiel. Groupe : 4 à 10 stagiaires.

Méthode pédagogique :

Approche participative : Les stagiaires sont encouragés à partager leurs expériences.

Mises en situation : Des simulations d'accidents permettent aux participants de pratiquer les gestes de secours en conditions quasi réelles.

Exposés interactifs : Présentation des notions théoriques essentielles suivies d'échanges avec les stagiaires pour assurer une bonne compréhension.

Moyens pédagogiques :

Utilisation de supports pédagogiques variés : Vidéos, démonstrations pratiques, études de cas concrets sur mannequins.

Modalité d'évaluation et validité de la certification

Cette formation comporte une évaluation tout au long de la formation, ainsi qu'une épreuve certificative sur en fin de formation. Chaque apprenant ayant satisfait à cette épreuve obtiendra une carte de SST. Sa certification sera alors valable 24 mois. Une formation de maintien et actualisation des compétences sera nécessaire pour conserver cette certification.

Programme (Synthèse)

La formation est structurée autour de deux domaines de compétences :

Intervenir face à une situation d'accident du travail.

- Situer le cadre juridique de son intervention.
- Réaliser une protection adaptée.
- Examiner la victime avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.
- Secourir la victime de manière appropriée.

Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail.
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention.

Le programme détaillé de cette formation, conforme aux référentiels de l'INRS, se décline en plusieurs modules:

Le sauvetage-secourisme du travail :

Rappel des principaux indicateurs de santé au travail dans l'entreprise ou le secteur d'activité concerné.

Rôle du SST : Définition du rôle et des responsabilités du sauveteur secouriste du travail.

Cadre juridique : Explication du cadre légal encadrant l'intervention du SST.

Rechercher les dangers persistants pour protéger :

Formation générale à la prévention : Compréhension des concepts de danger, situation dangereuse, phénomène dangereux, dommage et risque.

Principes de base de la prévention : Apprentissage des mesures préventives fondamentales pour éviter les accidents.

Mise en œuvre de la protection : Capacité à protéger en utilisant les notions développées dans la législation actuelle relative à l'évaluation des risques.

De « protéger » à « prévenir » :

Mécanisme de l'accident : Analyse des causes et des mécanismes des accidents du travail.

Rôle du SST dans la prévention : Participation active du SST à la démarche de prévention des risques professionnels.

Examiner la victime et faire alerter :

Procédure d'examen : Méthodologie pour examiner une victime avant et pendant la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.

Alerte des secours : Connaissance des procédures pour faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.

De « faire alerter » à « informer » :

Transmission des informations : Capacité à informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise des situations dangereuses repérées.

Secourir :

Gestes de secours : Maîtrise des gestes appropriés pour secourir une victime en fonction de la situation.

Situations inhérentes aux risques spécifiques :

Risques spécifiques de l'entreprise : Adaptation des conduites à tenir en fonction des risques particuliers liés à l'activité de l'entreprise.